

CHOSES ET AUTRES

Le 24 juin a été célébré avec beaucoup d'éclat à Ottawa et à Hull.

C'est depuis le commencement du siècle que Paris a pris des proportions si considérables.

On évalue à 300,000 le nombre de personnes maintenant sans ouvrage à New-York.

Deux des fils de M. Joseph Boulay, de Sherbrooke, se sont noyés, le jour de la Fête-Dieu, en se baignant dans la rivière Magog.

Il y a, à New-York, 400,000 Irlandais dont 200,000 nés en Irlande ; les autres 200,000 sont issus de parents nés en Irlande.

A Montréal, y compris la banlieue, on évalue à 8 ou 10,000 le nombre des ouvriers sans ouvrage. Comment ces pauvres gens parviennent-ils à vivre ? Mystère.

Aux derniers examens de l'Université Laval de Québec, le degré de docteur en médecine a été accordé à M. Joseph E. Bolduc, fils du député-maire de poste ; il a obtenu aussi le second prix Morin.

La distribution des prix à l'Académie Commerciale Catholique de cette ville a fait ressortir une fois de plus l'excellence de l'éducation donnée aux enfants dans cette maison.

La séance donnée par les élèves du collège des Jésuites, le soir du 26, a été très intéressante. Nous remarquons surtout que, dans ce collège, on apprend à bien dire, à parler et à prononcer correctement le français.

M. Masson, député de Terrebonne, est forcée de s'éloigner du pays pour rétablir sa santé assez sérieusement affectée. Nous espérons que ce voyage lui fera tout le bien désiré, afin qu'il puisse continuer à remplir dans notre monde politique la place honorable qu'il y occupe.

La veille de la Saint-Jean-Baptiste, l'Union Typographique de Québec a fait une excursion à Montréal. A l'arrivée à Montréal, un comité de typographes canadiens-français est venu saluer les frères, précédé de la bande de Saint-Roch de Québec. Tous ensemble se sont alors dirigés vers l'hôtel du Richelieu, où une adresse a été présentée au président de l'Union Typographique de Québec, qui y a répondu en termes très-heureux.

Le français est la langue adoptée par le Congrès qui siège en ce moment à Berlin. Le français, que dédaignent les Anglais de notre pays, n'est pas si mal vu, comme on voit, en Europe. Nous ajouterons que ce n'est pas un fait nouveau. De tout temps, le français a été la langue de la diplomatie, celle que toutes les cours d'Europe se font un honneur de parler.

Au dîner donné le premier jour aux plénipotentiaires, le prince impérial, fils de l'empereur Guillaume, a proposé les santes de circonstances en français.

M. Isaac Marchessault, de Saint-Ours, s'est noyé la semaine dernière près des îles du lac Saint-Pierre. Comme il tombait d'apoplexie, il aura eu une attaque dans la chaloupe en s'en allant à la pêche, et sera tombé par-dessus bord, et, comme il était seul, il s'est noyé. Son corps a été ramené à Saint-Ours où il a été inhumé. M. Marchessault était un patriote de 37-38, et, comme les autres membres de sa famille, il s'est montré dans cette circonstance comme un brave Canadien ami de son pays. M. Marchessault était âgé de 70 ans.

Il y a un an environ, les propriétaires du *Canadian*, journal conservateur de Sarnia, ont été poursuivis pour avoir :

1o. Accusé l'hon. M. Mackenzie d'avoir révélé un secret d'office dans le but de favoriser des partisans ;

2o. Reproché à l'hon. Ministre des travaux publics d'avoir fixé le terminus du Lac Supérieur, du chemin du Pacifique sur la rivière Kaministiquia, à Fort William, parce qu'il devait en retirer des avantages personnels.

Les éditeurs du *Canadian* viennent de publier une rétractation complète et admettent que leurs accusations étaient mal fondées.

Pendant que les Orangistes de Toronto, d'Ottawa et des autres villes du Canada annoncent qu'ils ne viendront pas à Montréal le 12 juillet prochain, on croit certain qu'il viendra, le 11, des Etats-Unis, 18 à 20,000 Irlandais. Il est admis que des lettres ont été adressées à un grand nombre de sociétés irlandaises des Etats-Unis, les invitant à un grand pique-nique qui aura lieu le 11, à l'île Sainte-Hélène. Pourquoi ces invitations pour le 11 ? Dans le but, dit-on, que tout soit prêt pour le 12, et que ce jour-là les Irlandais soient assez forts pour faire ce qu'ils voudront. Si les Orangistes reviennent sur leur décision et décident de tenir tête à leurs adversaires, on va en voir de belles. Montréal aura l'honneur d'être le champ de bataille où Orangistes et Irlandais viendront renouveler les luttes sanglantes des temps passés, et courra de plus le danger d'être pillé et brûlé. Jolie perspective !

Le dernier numéro de *l'Abbeille*, du Petit Séminaire de Québec, contient un écrit bien fait sur le sentiment du devoir ; en voici les dernières lignes :

Avec l'idée du devoir, qu'importe le succès ? La satisfaction du devoir accompli est indépendante et des succès et des revers. Sans doute, la tristesse peut venir encore d'asseoir à notre foyer, mais non plus cette tristesse qui énerve, rabaissé, qui courbe l'homme avant l'âge et creuse sur son front des rides prématuées, et nous pourrons sentir la vérité de ces paroles de Raspail : "Il faut prendre la vie comme un devoir, on est toujours satisfait ; si on la prend comme un plaisir, on n'y trouve que des incomptes."

Il semble triste d'entrer dans la vie avec des idées aussi sérieuses, mais bien plus triste est, après quelques années, le sort de ceux qui n'y entrent qu'avec des illusions.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

L'affaire Chantrelle devant le jury d'Edimbourg. Empoisonnement d'une femme par son mari.

Il y a quelques jours, au moment même où les débats du procès Danvel venaient de prendre fin, le télégraphe nous apprenait le verdict qui venait d'être prononcé par le jury d'Edimbourg dans une affaire presque identique : un professeur de français, nommé Chantrelle, établi depuis plusieurs années dans la capitale de l'Ecosse, venait d'être condamné à mort pour empoisonnement de sa femme.

Chantrelle n'a pas trente ans. Il a toujours caché avec un soin minutieux son passé, mais l'on a des raisons de croire qu'il n'était pas très-loin de Paris au moment de la Commune, et que ses pérégrinations en Angleterre datent précisément de la chute de cette révolution de bandits.

Pour lui, il était très-actif et très-remuant, un peu avocat, un peu médecin, un peu agent d'affaires, et il finit par se faufiler dans une riche maison d'Edimbourg comme professeur de français.

Il y avait là une jeune fille de quinze à seize ans, à laquelle le nouveau professeur enseigna d'abord consciencieusement sa langue, et qu'il finit par séduire. Bref, il fallut, pour tout réparer, conclure à la hâte un mariage.....

Cette union fut désastreuse.

Chantrelle eut vite fait de dissiper la dot de sa femme, et, quand il l'eut réduite à néant, ce furent des scènes, des violences, des brutalités sans nom, pour

forcer cette malheureuse à obtenir de sa famille de nouveaux subsides.

Mme Chantrelle supporta ces indignes traitements avec une patience admirable, à cause de ses trois petits enfants, mais elle ne put fournir à son mari assez d'argent pour qu'il alimentât ses débauches. Dès lors, elle devenait pour son séducteur une source de gêne et de remords ; elle n'était plus qu'une femme de trop, une femme à supprimer. Chantrelle la supprima, et l'on va voir à l'aide de quelques calculs abominables il avait tout préparé pour faire de cette mort une spéculation avantageuse.

L'an passé, au mois de décembre, le misérable fit assurer sa femme sur la vie pour 25,000 francs. Cette année, au commencement de janvier, Mme Chantrelle, qui avait toujours été d'une belle santé, tomba subitement malade.

Ce ne fut pas, comme pour cette pauvre Mme Danval, un long et incompréhensible déprérissement, loin de là ! Le lendemain du jour où elle prit le lit, Mme Chantrelle était à l'agonie, sans un médecin, sans un ami auprès d'elle, toute seule avec ses trois enfants, privés de soin.

Chantrelle, lui, était sorti. Il rentra subitement comme sa femme se mourait, et bientôt, on le vit reparaitre, en donnant les signes d'un violent désespoir.

Il courut chez un médecin et l'entraîna jusqu'à sa chambre. Une odeur de gaz suffocante avait envahi l'appartement : "Ma femme est asphyxiée ! s'écria-t-il, sauvez-la !"

Mme Chantrelle ne fut pas sauvée. Elle expira presque sur l'heure, et, pendant que son mari, visitant avec un soin particulier les conduites de gaz, appelait le médecin pour lui montrer une fuite qu'il venait de découvrir, disait-il, et qui avait amené l'asphyxie, l'homme de l'art, penché sur le lit, examinait avec non moins d'attention deux taches brunes qui s'y trouvaient. Tout à coup, il releva la tête : "Votre femme est morte empoisonnée par l'opium !" lui dit-il, et, montrant les draps maculés, il ajouta : "En voici la preuve, j'analyserai cela !"

Le professeur de français fut mis sous la main de la justice et renvoyé devant la Cour criminelle d'Edimbourg.

Peu de preuves matérielles se dressaient contre lui : l'empoisonnement par l'opium et l'asphyxie par le gaz d'éclairage présentent à peu près les mêmes symptômes, ce que l'accusé, en sa qualité d'ancien étudiant en médecine, n'ignorait pas. Mais, à examiner le côté des preuves morales, la culpabilité ne faisait pas doute.

On rappelait, notamment, qu'après avoir fait assurer sa femme sur la vie, Chantrelle avait un jour, en jouant près d'elle avec un pistolet chargé, laissé partir le coup qui blessa un de ses enfants, et l'on fut d'accord pour trouver que cet accident avait tout à fait l'apparence d'un accident prémedité.

Chantrelle a donc été condamné à mort, à l'unanimité des voix.

FAITS DIVERS

— Un nommé Isidore Longtin, demeurant au village Delisle, près de Montréal, a été tué par la foudre, la semaine dernière, pendant qu'il était à converser tranquillement avec son beau-frère. Il venait de sortir de sa maison pour placer un sceau sous la dalle, lorsque la foudre le frappa et le tua instantanément.

Il laisse une femme et un enfant.

— William Vaughan, le meurtrier de Mary Quinn, a été pendu dans la cour de la prison du comté de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, mercredi, le 26 juin, à 8 heures du matin.

Le crime a été commis le 13 février. La victime était une vieille femme de soixante-dix ans, faible et sans défense.

Elle demeurait dans une hutte sur le chemin Lomond, près de Little River. Vaughan, qui était un ivrogne et un vaurien, passant un matin sur ce chemin, assaillit la pauvre femme et fut repoussé ; il revint à la charge et la tua avec un morceau de bois.

L'accusé a soutenu pendant longtemps qu'il était innocent, mais à la fin il fit des aveux complets.

— Joseph Perrin, le petit garçon qui a été blessé à la tête par le constable McDonald sur l'île Sainte-Hélène, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, est encore souffrant à l'hôpital-général. Il est âgé de 14 ans et il donne

la version suivante de l'affaire : "J'étais sur la plateforme des danseurs lorsque j'ai été témoin d'une querelle entre quelques individus. Un homme de police arriva et empoigna un des hommes. Alors les tapageurs attaquaient l'homme de police afin de lui faire lâcher son prisonnier. Le constable les repoussa tous en dehors de la plateforme. Ils commencèrent alors à lui lancer des cailloux. L'homme de police, qui avait un bâton à la main, leur dit : 'N'approchez pas, le premier qui s'approchera sentira mon bâton.'

"J'étais près de lui, j'eus peur et je me sauveai. Lorsque le constable vit que je m'envoyais, il crut que j'étais un de ceux qui lui avaient lancé des pierres. Il me frappa avec son bâton, disant : 'Tu m'as touché avec un caillou.' Je lui dis que ce n'était pas moi. Mais il me frappa deux fois sur la tête. Je suivis l'homme de police jusqu'au bateau et je perdis connaissance. Je ne revins à moi que lorsque j'étais à l'hôpital."

UN REMÈDE POUR LA CONSUMPTION.—Un vieux médecin, retiré de sa profession, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un simple remède végétal pour la guérison prompte et permanente de la Consommation, de la Bronchite, du Catarre, de l'Asthme et de toutes les maladies de la Gorge et des Poumons, lequel est aussi une remède positif et radical pour la faiblesse des Nerfs et pour tous les maux nerveux, après avoir eu la preuve de ses merveilleuses vertus curatives dans des milliers de cas, croit de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai gratis cette recette à tous ceux qui la désireront, avec des directions complètes pour la préparation et l'usage du remède, en français, allemand ou anglais. Cette recette sera envoyée par la malle en adressant avec un timbre de poste et nommant ce papier : W. W. SHEARER, 129 Powers' Block, Rochester, N.Y.

A NOS LECTEURS.—Nous sommes convaincu que nos lecteurs et aimables lectrices liront avec plaisir le compte-rendu d'une visite que nous avons faite récemment au nouveau magasin de M. P. E. LABELLE, le marchand de houveautes de la rue Notre-Dame. On se rappelle que M. Labelle tenait ci-devant son établissement sur la rue Sainte-Catherine ; ce n'est qu'à la fin d'avril dernier qu'il a transporté son immense fonds de marchandises à Pendroy qu'il occupe actuellement : 109, RUE NOTRE-DAME, entre les rues Bonsecours et Gosford. M. Labelle a cru devoir opérer ce changement afin d'avoir un local plus spacieux, plus central et répondant mieux aux besoins de sa nombreuse clientèle. Nous avons été surpris de voir les prix excessivement bas auxquels les marchandises sont vendues dans ce magasin. Une visite convaincra tout le monde de l'avantage qu'il y a de s'adresser à M. Labelle avant d'acheter ailleurs.

Au Magasin Rouge, 581, rue Sainte-Catherine.—COMPÉTITION SANS PRÉCÉDENT DANS LE COMMERCE DE NOUVEAUTÉS.—Notre magasin n'est ouvert que depuis un mois à peine, et des milliers d'acheteurs l'encombrent déjà tous les jours. C'est vraiment plus que nous osions espérer. Nous nous faisons toujours un devoir d'être véridiques et sans exagération dans l'annonce de nos marchandises, ne descendant jamais à ce système vulgaire et trompeur d'annonces prétendant des marchandises qui n'ont aucune valeur appréciable. Nous savons, toutefois, que le public est trop intelligent pour s'en laisser imposer par ces réclames mensongères. Il nous suffira de dire que notre grande expérience dans l'achat des stocks nous donne une supériorité indéniable sur qui que ce soit pour l'achat et la vente de marchandises qui ne sont pas surpassées pour la nouveauté et le goût. Nous vendons nos Tweeds et nos Etoffes à Robes à une commission de 2½ pour cent seulement. Nous coupons nos Draps et Tweeds gratis, et donnons les Patron de Robes et de Manteaux par-dessus le marché ! La haute réputation dont notre maison jouit déjà pour les marchandises de deuil n'a pas de précédent à Montréal. Nous recevons tous les jours des témoignages flatteurs quant à la qualité et à la beauté des Marchandises de deuil que nous vendons, comme toutes les Dames peuvent s'en convaincre en nous honorant d'une visite. L. J. PELLETIER & CIE, Propriétaires ; J. N. ARSENAULT, Gérant.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, New-York.

La maîtresse de la maison, entrant à neuf heures du soir dans la cuisine et trouvant ses domestiques attablés :

— Il me semble que vous restez bien longtemps à table, leur dit-elle.

— Ah ! je vais vous dire, madame, répondit le valet de chambre, ça vient de ce que, à la cuisine, on met deux heures à dire ce que vous dites à table en dix minutes !